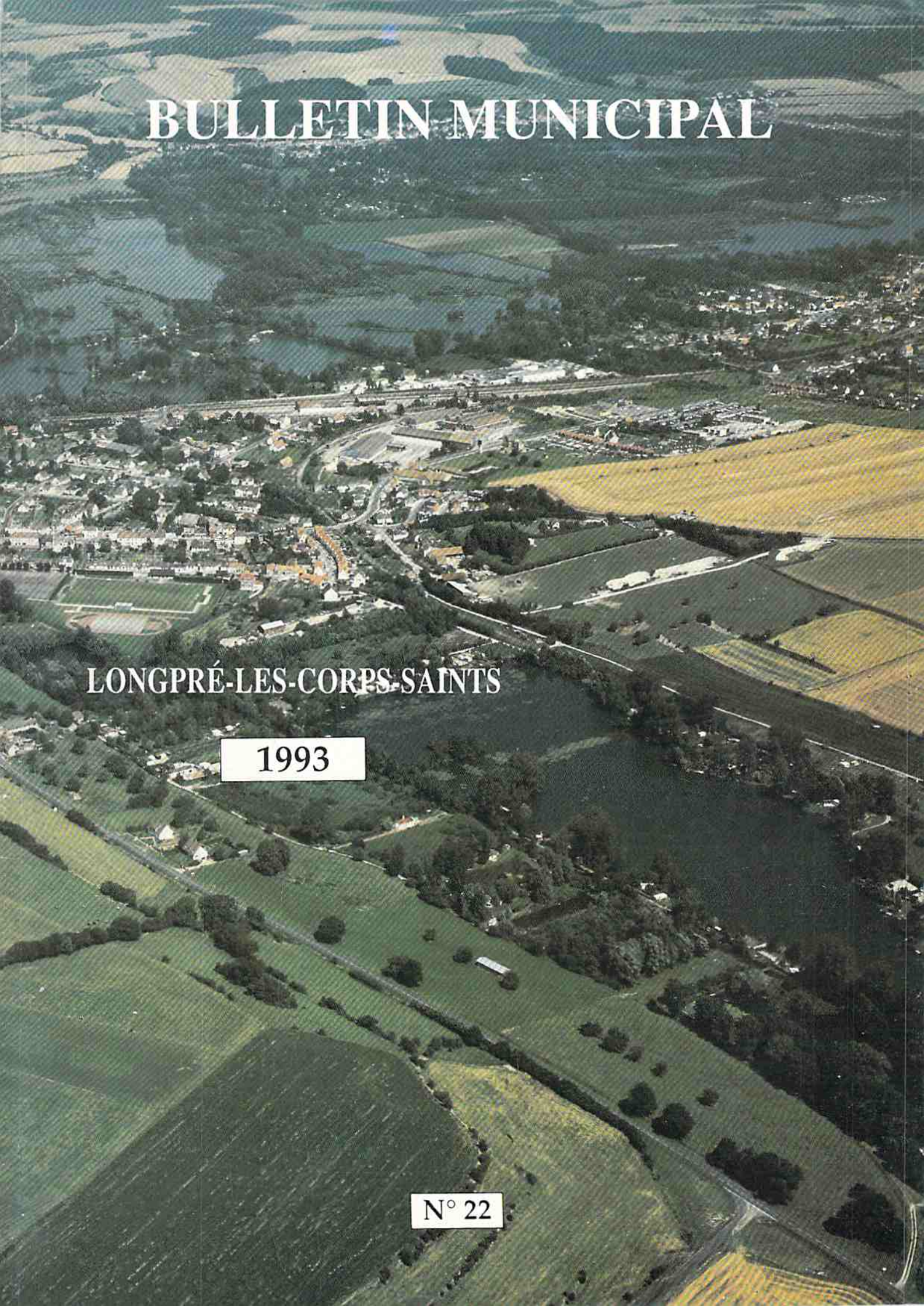

BULLETIN MUNICIPAL

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

1993

N° 22

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour le conseil municipal de LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS cette année 1992 se sera achevée par le vote du budget supplémentaire 1992 lui permettant de préparer 1993.

Améliorer l'environnement, consacrer beaucoup de moyens à soutenir l'effort éducatif, réaliser les équipements et les aménagements urbains indispensables ce sont nos objectifs pour l'an nouveau.

A ce sujet, je remercie les élus et particulièrement les Adjoints pour la collaboration permanente de tous à l'œuvre commune et je profite de ce numéro de votre revue pour rappeler leurs responsabilités respectives :

M. Jean-Luc FRERE
Chargé des affaires financières communales.
Responsable également de l'environnement, de l'embellissement de la commune, des cérémonies et des fêtes.

M. Régis CAUMARTIN
Particulièrement chargé de l'accueil, de l'information des jeunes en recherche d'emploi.
Président de l'Association Municipale du Centre Aéré.

M. Jean-Pierre LHOTELLERIE
Prend une fonction bien définie avec le tourisme, camping, loisirs et sports en corrélation avec sa place de Président de l'O.T.S.I. de Longpré-les-Corps-Saints.

M. Gustave HEULIN
Responsable de l'entretien et de la sauvegarde des marais, du camping municipal, du cimetière.
Médiateur entre les Sociétés de chasse et de pêche afin que celles-ci restent en bonnes relations.

Mme Jacqueline GAIGNEUX
Chargée tout spécialement des affaires sociales de la commune.

Dans cette perspective, j'adresse un hommage émouvant à Madame Marie-France BRANDICOURT, Maire-Adjoint et Vice-Présidente du C.C.A.S., et je tiens à renouveler nos condoléances et à assurer sa famille de notre fidélité au souvenir de celle qui vient de nous quitter.

Par ailleurs, en tant que premier élu de la commune, et au seuil de cette année nouvelle, je remercie également tous les présidents et responsables de chaque association longiprate.

Dans cette commune, il y a deux structures sociales : la structure officielle, qui est constituée de l'administration communale et de tous les services publics officiels ; et la structure associative, beaucoup plus dense, bénéficiant de si nombreux liens croisés entre tous ses membres que tout autour de nous pourrait s'écrouler, notre société locale tiendrait toujours le coup, structurée par les associations.

Il y a chez nous des associations locales dans tous les domaines : les loisirs, les sports, la culture, les activités sociales, tout. Il n'y a aucun service public, dans cette commune comme partout en France, qui n'ait pour partenaire au moins une association, souvent plusieurs. Nous sommes tous très satisfaits de cet état de choses. C'est à mon avis, l'expression vivante de notre liberté.

Bien sûr, les uns et les autres, vous rencontrez des obstacles, vous connaissez des échecs et même certains de vos projets ne voient pas le jour. Il vous arrive de regretter de voir que les choses n'avancent pas assez vite à votre gré, de vous désespérer parfois en constatant que la municipalité vous freine en ne vous donnant pas tous les moyens matériels ou financiers de vous développer. Je suis bien placé pour le savoir et je suis le premier à regretter tout cela avec vous, mais un budget communal n'est pas extensible et certains moyens matériels ne sont pas forcément disponibles au moment souhaité. Ce sont les aléas de la vie associative.

En dépit de toutes ces difficultés, vous avancez et faites avancer notre vie communautaire. Aujourd'hui, je vous en remercie, et, bien entendu, je forme des vœux pour que les années à venir, et en particulier celle-ci qui commence à peine, voit vos succès se multiplier. Oui, je vous souhaite de garder ce dynamisme qui fait votre signature.

Au terme de ce petit laïüs, il ne me reste que peu de choses à dire, mais des choses qui ont à mes yeux beaucoup d'importance.

En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères. Cette année qui coïncide avec des bouleversements importants, ne serait-ce qu'avec l'ouverture effective du grand marché européen, va à différents échelons de notre société, être, je le crois fermement, une année de renouveau, pour nous, ce le sera également, après toute cette agitation dont nous avons pâti.

Alors, bonne et heureuse année à tous. Santé, bonheur et prospérité, voici les trois vœux que je forme à votre intention.

LE MAIRE,
Alain DROUVIN

MAIRIE DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS 80510

Nécrologie

Comment dire l'émotion qui nous bouleverse tous ? Madame Marie-France BRANDICOURT est partie rejoindre son époux.

Il faut malheureusement cette circonstance pour nous apercevoir soudain combien elle était populaire et quelle place importante elle tenait dans notre collectivité.

Ses fonctions de Maire-Adjoint et de Vice-Présidente du C.C.A.S., qu'elle a exercées, d'abord comme Conseillère Municipale à partir du 9 novembre 1980, puis comme Adjoint à compter du 18 mars 1989 avec dévouement mais dans la discrétion, avaient amené tous les habitants de notre commune à la connaître. Il n'était que de voir combien de personnes, non seulement la saluaient, mais l'arrêtaient pour une conversation ou un entretien impromptu sur le trottoir. Car elle aimait se déplacer à pied dans les rues de notre commune, seul moyen, disait-elle, d'avoir une connaissance approfondie des êtres et des choses. Elle tenait à ces rencontres qui lui apportaient des éléments sans cesse renouvelés, sans cesse mis à jour, qu'elle utilisait ensuite pour le plus grand bien de tous.

Soucieuse d'efficacité, elle n'en demeurait pas moins soucieuse des relations humaines sincères. Jamais quelqu'un ne s'est senti blessé par une des ses paroles, une de ses attitudes, une des ses actions. Parce que notre collègue avait un profond respect pour autrui.

Elle a tant participé à notre vie que nous l'imaginons toujours là, quelque part, souriante, familière et bienveillante, attentive à tout ce qui formait la vie de sa commune. Chacun se souvient de ses multiples actions : organisation des dépannages alimentaires et vestimentaires pour venir en aide aux plus défavorisés, constitution des dossiers RMISTES ; Déléguée au SIVOM d'HALLENCOURT, elle représentait la commune pour s'occuper des aides ménagères sur LONGPRE, assumant une tâche souvent obscure, mais toujours efficace.

Des femmes d'une telle valeur ne disparaissent jamais tout à fait. Je voudrais que ces mots soient pour la famille une consolation, peut-être dérisoire pour le moment, mais qui peu à peu allégera sa peine. Madame BRANDICOURT était une femme de bien. Nos souvenirs ne sont que de bons souvenirs. Je crois exprimer l'opinion de tous les habitants de notre commune en disant que nous ne l'oublierons pas, et que nous continuerons d'évoquer sa mémoire en toute occasion, comme on le fait pour des personnes que l'on aimait.

Vous nous avez quittés trop vite et trop tôt, Chère Madame BRANDICOURT, mais votre vie toute entière, et la manière inoubliable dont vous avez rempli vos fonctions d'Adjoint et de Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, perpétueront votre souvenir et nous serviront d'exemple.

LE MAIRE,
Alain DROUVIN

Hommage à Madame Brandicourt

Frappés, en quelques mois, d'une douleur suprême
Vous nous avez quittés, le Docteur et vous-même.
Pourquoi faut-il que vous, si dévoués, si précieux
Soyez partis si tôt rejoindre d'autres cieux ?

Vous étiez Madame, tout, sauf l'indifférence
Vous viviez votre foi, vous aviez l'espérance.
Vos yeux étaient tournés vers les déshérités
Vous vouliez à chacun faire la charité.

Vous ne supportiez pas les viles calomnies
Les méchantes critiques n'étaient qu'ignominies.
Vous aviez la bonté au fond de votre cœur
Et quelle volonté dans un flot de douceur.

A ceux qui se plaignaient de bien petits malaises
Vous disiez "Mais non, mais non, ce sont des fadaises".
Vos marchiez vers autrui, tôt dans le frais matin
Vous n'aviez jamais froid, vous n'aviez jamais faim.

Vous étiez un exemple de valeureux courage
Et chacun n'oubliera pas, quel que soit son âge
Souvent posé sur nous, votre profond regard
Pour mieux nous exprimer un bienveillant égard.

A tout message aussi, vous étiez attentive
Vous saviez écouter, toujours compréhensive.
Les tâches les plus humbles ne vous faisaient pas peur.
Vous étiez notre amie, vous étiez notre sœur.

Mais que dis-je au passé, vous n'êtes pas absente
Vous nous apparaissez plus que jamais présente
Je viens de vous parler, je vous revois déjà
Vous êtes parmi nous, vous êtes toujours là.

L.P. Gaigneux

Les Délibérations du Conseil Municipal en 1992

Séance du 21 Février 1992

AUGMENTATION DU PÉTROLE BLANC ET DES SES DÉRIVÉS

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, décide d'appliquer une augmentation raisonnable se montant à 3% sur les factures émises à partir du 1er janvier 1992 soit pour le M³ d'eau :

- première tranche jusqu'à 250 M³ : 2,26 Frs au lieu de 2,19 Frs
- deuxième tranche au delà de 250 M³ : 2,16 Frs au lieu de 2,09 Frs

Quant à la redevance d'assainissement, l'organisation conforme aux règles du système implique également un accroissement du tarif en corrélation avec le M³ d'eau. Elle sera donc de 1,70 F au lieu de 1,65 lors de l'exercice 1992.

A signaler pour les usagers du service d'assainissement qu'il est bon de connaître que le volume d'eau à retenir se trouve être le nombre de M³ d'eau potable mesurés par les compteurs de consommation où le nombre de M³ facturés forfaitairement.

Par ailleurs, les redevances annuelles pour l'entretien du branchement et du compteur passent par rapport au tarif appliqué au 1er janvier 1893 de : Branchement de 16 mm ou 12 mm : 15 Frs au lieu de 13 Frs
Branchement de 27 mm : 25 Frs au lieu de 20 Frs
Branchement de 40 mm : 30 Frs au lieu de 23 Frs

Enfin, les redevances annuelles pour les locations de compteurs subissent une hausse toujours par rapport au tarif en vigueur l'an 1983 de : Compteurs de 15 M³ et anciens compteurs de 12 mm : 35 Frs au lieu de 30 Frs
Compteurs de 20 M³ et anciens compteurs de 12 mm : 40 Frs au lieu de 36 Frs
Compteurs de 30 M³ et anciens compteurs de 12 mm : 70 Frs au lieu de 66 Frs
Compteurs de 40 M³ et anciens compteurs de 12 mm : 105 Frs au lieu de 99 Frs

Séance du 26 Février 1992

PROJET D'UN GOLF MINIATURE

M. le Maire rappelle que, lors de la séance du 13 Décembre 1991, une première rédaction élaborée par M. HEULIN, Maire-Adjoint, avait fait l'objet par l'Assemblée d'une demande de réflexion avant de se prononcer sur ce projet.

Entre-temps, un briefing réunissait le 27 janvier 1992, les responsables des associations de tennis et de la pétanque en vue de trouver un consensus avec quelques édiles.

Un accord consensuel ayant été défini par l'ensemble des délibérants, M. le Maire soumet "A NOVO" au Conseil municipal le projet de l'installation d'un golf miniature de 18 trous.

Le Conseil, après avoir écouté attentivement les propos de M. DROUVIN, Maire (possibilité de subvention auprès de la Direction Jeunesse et Sports) de M. HEULIN, Maire Adjoint (sur son projet d'étude, composé de diverses informations et d'un plan), émet un avis favorable à l'aménagement d'un terrain de golf, de pétanque, avec vraisemblablement un plus, l'acquisition de classes mobiles auprès du Conseil Général de la Somme. Locaux qui serviront aux différentes associations sportives "Tennis, Pétanque, Golf". L'ensemble permettant ainsi d'embellir d'une façon remarquable le récent complexe sportif.

Séance du 21 Février 1992

FORMATIONS DIVERSES

- **Dosage de plomb dans l'eau par absorption atomique electrothermique**
  - *PLOMB (en microgrammes par litre) : 32 ug/l*
  - *CONCLUSION : Teneur en plomb inférieure à la concentration maximale admissible fixée à 50 microgrammes par litre par décret 89.3 du 3/01/89.*
- **Analyse d'eau d'alimentation**
  - *Analyse Physico-chimique satisfaisante*
  - *Bonne qualité bactériologique*
- **Station d'Epuration**
  - *La commune obtient une prime et surprime d'épuration de 11.517,92 Frs. Celles-ci étant directement fonction de la quantité de pollution réellement éliminée.*
- **Huttes et pieds de hutte**
  - *Prévoit d'envoyer un courrier aux locataires de huttes et de pieds de hutte ayant acquitté leur loyer en leur proposant un nouveau bail moyennant une augmentation de 10%. Pour les autres pieds de hutte (locataires qui sollicitent la résiliation ou qui ne sont pas à jour de leur loyer) ils feront l'objet d'une très prochaine adjudication par les soins de l'Etude de Maître DENIS.*

Séance du 21 Février 1992

ECLAIRAGE PUBLIC

Rue du 8 mai

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public présenté par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, et il propose aux membres du Conseil d'approuver ce projet.

Le coût des travaux sera financé de la manière suivante :

- subvention départementale	56 784 F
- aide SIER SUD VIMEU	40 407 F
- budget communal	127 295 F
Total TTC	224 486 F
Soit HT	189 280 F

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'adopter le projet présenté par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et son financement ;
- de solliciter le concours financier du Département et du S.I.E.R. SUD VIMEU ; ainsi que l'autorisation de commencement anticipé des travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à la réalisation des travaux.
- de confier les travaux à l'entreprise

Séance du 24 Juin 1992

TRAVERSE DE LA R.D. 3

Dans le cadre de l'aménagement paysager de la traverse R.D. 3 (1ère, 2ème et 3ème tranche) M. le Maire demande au Conseil Municipal de désigner officiellement quelques membres de l'Assemblée pour assister aux diverses réunions de travail avec les différents responsables des services publics et privés.

Le Conseil, après en avoir délibéré, nomme pour faire partie de la Commission relative au programme d'aménagement des traverses prioritaires pour la sécurité à Longpré-les-Corps-Saints (section Cité Leclerc, RD 3) : MMS FRERE J.L., CAUMARTIN R., LHOTELLERIE J.P., PILVOIX C., HEULIN G.

Séance du 24 Juin 1992

ASSAINISSEMENT RUE DU 8 MAI ET AVENUE

Le dossier d'inscription concernant l'assainissement de la rue du 8 Mai et de l'Avenue du 11 Novembre effectué par la Direction Départementale de l'Equipement.

Aussi, il invite l'Assemblée à prendre connaissance desdites pièces et à délibérer sur le projet.

Le coût des travaux sera financé de la manière suivante :

- subvention départementale (25% sur H.T.)	75.000 F 00
- subvention de l'Agence de l'eau (20% sur H.T.)	60.000 F 00
- Budget communal (emprunts ou fonds libres)	220.000 F 00
TOTAL TTC	355.000 F 00

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire, décide :

- d'adopter le projet présenté par la Direction Départementale de l'Equipement d'ABBEVILLE et son financement ;
- de solliciter le concours financier du Département et de l'Agence de l'Eau ; ainsi que l'autorisation de commencement anticipé des travaux.

Séance du 24 Juin 1992

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL AUX ÉCOLES DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal y a lieu de prévoir le remplacement de la chaudière du chauffage aux écoles maternelles et primaires à la suite d'une usure caractéristique due à plus de trente années de service qui ont eu raison de bon fonctionnement mettant ainsi fin définitivement à son activité.

En conséquence, il dépose sur le bureau un devis descriptif estimatif des travaux envisagés et effectué par M. REY Gilles, à Longprè-les-Corps-Saints, d'un montant H.T. de 101.137 Frs.

Le Conseil Municipal, considérant l'urgence des travaux à effectuer avant la rentrée des classes ;

Décide de retenir le devis présenté par M. REY Gilles ;

Demanche l'aide financière du Département pour réaliser le remplacement et l'installation d'une nouvelle chaudière ;

Sollicite l'autorisation exceptionnelle de commencement anticipé desdits travaux.

Séance du 24 Juin 1992

OCCUPATION DES SOLS CONSTITUTION D'UNE COMMISSION

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 13 Décembre 1991 prescrivant l'élaboration d'un plan d'occupation des sols, qui apparaît comme étant la seule procédure légale permettant de régulariser le secteur d'habitat clandestin

existant sur le territoire de la commune, ceci, en vue de confirmer les noms de la commission municipale chargée du suivi de l'étude du P.O.S.

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire, décide de nommer à titre définitif pendant toute la durée des études se rapportant à l'élaboration du P.O.S., MMS FRERE J.L., CAUMARTIN R., LHOTELLERIE J.P., PILVOIX P., THIBAUT P. et JOLY A.

Séance du 24 Juin 1992

SUPPRESSION D'UN TRAIN EN GARE DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

M. le Maire porte à la connaissance des Conseillers Municipaux plusieurs réclamations verbales et écrites des Administrés et autres usagers de la S.N.C.F., qui à l'occasion des horaires d'été, a supprimé l'arrêt en semaine de l'express 2001 (PARIS-BOULOGNE) et ce, pour les gares de LONGPRE (8h29), NOYELLES (8h53) et RUE (9h02). Bien sûr ce train n'induisait pas un fort trafic dans les gares précitées mais il permettait une desserte commode d'ABBEVILLE (8h41), des plages, des centres hospitaliers de BERCK, en semaine l'été avec utilisation des réductions admises. Résultat, sont pénalisées en moyenne journalière une vingtaine de personnes.

En conséquence, remémorant une délibération ancienne où la S.N.C.F. commence par supprimer les arrêts, puis le trafic baissant de plus en plus, supprime les trains et finit par les gares, M. le Maire considérant que c'est le "SERVICE PUBLIC DU TRANSPORT" qui se trouve remis en cause, et de ce fait, menacé, sollicite de l'Assemblée une intervention.

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire, et après avoir pris connaissance des différentes réclamations verbales et écrites, PROTESTE ÉNERGIQUEMENT CONTRE L'ATTITUDE DICTATORIALE DE LA S.N.C.F., DÉCIDE DE DEMANDER AUPRES DE LA DIRECTION DE LA S.N.C.F. QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR CETTE AFFAIRE AFIN DE RENSEIGNER UTILEMENT LES ADMINISTRÉS, ABONNÉS À LA S.N.C.F. SOUHAITE A L'AVENIR ETRE INFORMÉ SUR LES SUPPRESSIONS RADICALES DE TRAINS S'ARRETANT EN GARE DE LONGPRE, CONSIDERANT QUE CELLE-CI A UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR LA COMMUNE.

Séance du 1 Septembre 1992

DIVERS

- **PRESBYTERE**

  En vue d'éviter le délabrement de cette maison communale, l'assentiment général est donné pour réaliser certains travaux indispensables pour la sauvegarde de cette bâtisse tels que : cheminées, rénovation des sols de certaines pièces, volets...

- **FETE LOCALE 1992**

  Une mise au point a été effectuée par M. le Maire auprès des Conseillers Municipaux, suite au désistement de dernière heure de plusieurs forains. En conséquence, des mesures seront prises afin de connaître lesdits désistements en temps voulu pour pallier le remplacement éventuel et éviter à l'avenir les désagréments qui en découlent.

Séance du 11 Septembre 1992

FACTURATION DE LA DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES ET D'INSECTES DIVERS.

M. le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que la Commission Administrative du Service Départemental d'incendie et de Secours de la Somme a remarqué l'augmentation toujours croissante des interventions au titre des destructions de guêpes et insectes divers.

Ces interventions aussi justifiées soient elles, coûtent cher à la collectivité départementale.

S'agissant également d'un service rendu aux populations, l'assemblée a décidé qu'à compter du 1er janvier 1992 ces interventions seraient désormais facturées aux particuliers.

Le coût forfaitaire de l'intervention a été arrêté à la somme de 300 F et ne s'applique qu'au secteur "extra-muros" des centres de secours.

Le Conseil, ouï les explications données par M. le Maire, prend acte de la décision prise par la Commission Administrative du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme, tout en se fixant comme objectif prochain d'étudier d'autres possibilités qui pourraient être plus avantageuses pour les Administrés, considérant qu'il s'agit d'un service rendu à la population.

Séance du 11 Septembre 1992

ELECTION DU 5EME ADJOINT

Monsieur Alain DROUVIN, Maire, en tant que Président de l'assemblée délibérante, donne lecture des articles L. 122.4, L. 122.5, et L. 122.8 du Code des communes.

Ensuite, il invite le Conseil à procéder à l'élection du 5ème Adjoint conformément aux dispositions précisées par l'article L. 122-4 du Code des communes.

Après lecture des différents articles précités, il demande quelles sont les personnes qui se présentent en vue de postuler la place de 5ème adjoint.

Madame GAIGNEUX Jacqueline propose sa candidature.

En conséquence, chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	16
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral :	4
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7
Ont obtenu : Madame GAIGNEUX Jacqueline :	11 voix
Madame FLOCTEL Françoise :	1 voix

Madame GAIGNEUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 5ème adjoint et a été immédiatement installée.

Séance du 11 Septembre 1992

AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX RD 218 ET RUE DU 8 MAI

Monsieur le Maire rappelle qu'en liaison avec le projet d'aménagement de la RD 218 et de la rue du 8 Mai, le Syndicat Intercommunal d'électrification rurale de la région Sud Vimeu prévoit de réaliser l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques.

De plus, par délibération du Conseil municipal lors de la réunion du 13 Décembre 1991, la commune a accepté de prendre à sa charge : - 108 000 F pour le réseau électrique souterrain *(aide du SIER à hauteur de 60% du coût H.T.)*
- 38 000 F pour le réseau téléphonique

Les conventions financières respectives, étant signées par la commune 13 Février 1992, restent valables.

Par ailleurs, lors d'une visite sur place, le 10 Avril 1992, le projet a été élargi, englobant les rues de Picardie et du 8 Mai. De ce fait, il ressortit de l'étude que cette modification entraîne une plus-value non négligeable en ce qui concerne le réseau téléphonique (le devis réseau électrique restant sans changement), soit 20.025 H.

Le Conseil Municipal, ouï les données de M. le Maire, considérant l'utilité des travaux de construction des ouvrages complémentaires nécessaires à la mise en souterrain du réseau téléphonique, s'engage à verser au S.I.E.R. la somme de 20 025 Frs H.T. et autorise M. le Maire à signer la convention financière additive.

Séance du 11 Septembre 1992

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS 2EME ET 3EME TRANCHE

- D'accepter le montant HT prévu, soit 4.665.935,13 Frs, pour la réalisation du projet cité en objet ;
- D'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de la 2ème tranche au Budget Primitif 1993 ;
- De confier la maîtrise d'œuvre à la D.D.E. d'ABBEVILLE ;
- De solliciter M. le Président du Conseil Régional de Picardie pour l'octroi d'une subvention au titre FDL, sous couvert de l'A.DE.VIM ;
- De solliciter M. le Président du Conseil Général de la Somme pour l'octroi d'une subvention la plus élevée possible ;
- D'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces utiles au bon déroulement de la réalisation du projet cité en objet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Séance du 18 Décembre 1992

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- AMÉNAGEMENT DE LA RD 3 - 1ERE TRANCHE DE LA CITÉ LECLERC À LA VOIE S.N.C.F.
  Entérine la décision de la commission d'appel d'offres retenant les entreprises groupées solidaires "COLAS-LECAT-SCREG-EST" ainsi que la Sté S.C.R. Le montant des travaux s'élève à la somme de 1.892.060 H.T.
- CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
  Informe la commission départementale de la coopération intercommunale de son intention d'engager une réflexion sur le projet de mise en place d'une structure dont les caractéristiques seraient :

I. RÉGIME JURIDIQUE
Communauté de communes

II. PÉRIMETRE
Les 16 communes du Canton d'HALLENCOURT
La commune de CONDE-FOLIE (canton de Picquigny)

III. COMPÉTENCES EXERCÉES
Bloc obligatoire -
Aménagement de l'espace
Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
Bloc optionnel
Réalisation de travaux de voirie.

- TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU 8 MAI (RD 3)
  Retient l'entreprise DEMOUSELLE pour la fourniture et la pose de candélabre mât Venus 9615 - crosse ville de PARIS équipé d'une lanterne Europa pour un prix de 250.890 F (HT)
- EMPRUNT
  Donne pouvoir au Maire de réaliser pour l'aménagement de la RD 3 un emprunt de 800.000 F et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- SIRENE MUNICIPALE
  Accepte le devis estimatif des Ets BODET relatif à la mise en état de la sirène pour un ensemble T.T.C. de 11.338 F, 16 compensé par un chèque des assurances Mutuelle de Picardie de même valeur et porte son choix pour la location d'un camion nacelle élévatrice auprès des Ets DENIS J.M. d'AMIENS qui propose le tarif suivant : Location + conducteur : 550 F de l'heure avec un forfait minimum facturation de cinq heures.

Budget 1992

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	4.359.000	9,00%	+ 8,56%	392.310	13,42%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.384.000	18,42%	0%	623.333	8,61%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	341.000	36,73%	0%	125.249	0,16%
Taxe professionnelle	5.516.840	10,21%	0%	563.269	9,13%
Total	**13.600.840**			**1.704.161**	**2,13%**

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980), avec 2 décimales après la virgule.
(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).
Précisons que les bases notifiées sont imposées par les services fiscaux.

BALANCE GENERALE
BUDGET PRIMITIF 1992

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement Budget principal Services à comptabilité distincte	5.723.528	5.723.528
Section d'investissement Budget principal Services à comptabilité distincte	1.919.104	1.919.104

BALANCE GENERALE
COMPTE ADMINISTRATIF 1991

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement Budget principal Services à comptabilité distincte	5.098.958,07	5.976.025,62
Résultat de fonctionnement	Excédent : 877.067,55	
Section d'investissement Budget principal Services à comptabilité distincte	740.285,20	1.192.127,27
Résultat d'investissement	Excédent : 451.842,07	
Résultat de clôture	Excédent : 1.328.909,62	

Ce tableau représente la balance des dépenses et recettes de l'année 1991.

BALANCE GENERALE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement Budget principal Services à comptabilité distincte	475.702	475.702
Section d'investissement Budget principal Services à comptabilité distincte	2.658.101	2.658.101

J.L. FRERE
Maire Adjoint
Vice-Président de la Commission des Finances

Travaux

RÉALISATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH *(cité Leclerc)*

Repas des Aînés

Du 8 mars 1992

Menu

Kir Royal
Consommé velouté
Saumon Bellevue
Langue accompagnée
de ses légumes et des ses sauces
Sorbet à la pomme
Quelques feuilles
Lapin bordelais
Plateau de fromage
Charlotte aux poires

Vins fins *Café*
Liqueurs *Champagne*

Le Foyer des Cheveux Blancs

En suivant son petit bonhomme de chemin, **Le Foyer des Cheveux Blancs** a ouvert ses portes le 23 septembre 92 : "la joie des RETROUVAILLES". Afin de combler les brèches causées par la maladie et le grand AGE, le comité s'est réuni et a procédé à de nouvelles élections qui se sont déroulées le 10 novembre. Le nouveau comité a été constitué comme suit :

Présidente d'honneur : M^me^ POLLEUX Lucienne.
Présidente : Madame RIQUER Valentine
Président Adjoint : Monsieur DUBUS Gilbert
Secrétaire : Madame FLANDRE Charlotte
Secrétaire Adjointe : Madame FLOCTEL Françoise
Trésorier : Monsieur TESTELIN Gérard
Adjoint : Monsieur PIERRU Marcel
Membres Actifs : M^mes^ BRIDOUX Victoria,
LEBLOND Germaine,
MESNIERE Germaine
et M. JULIEN Jourdain.

Aux anciens qui ont participé activement à la vie associative et dont les conditions sociales ou de santé les tiennent éloignés du foyer, le comité a décidé de leur donner le titre auquel ils ont droit en les nommant **membres d'honneur** : M^me^ VANDERPORTEN Germaine, M^me^ MENTION Gisèle.

Nous avons également une pensée pour ceux et celles qui en 1992 sont entrés au jardin du souvenir, tout particulièrement M^me^ BRANDICOURT Marie-France qui a fait beaucoup pour notre FOYER, et nos sociétaires disparus : M^me^ DEFRENNE M.M., M^me^ DUMONT M., M^me^ HARDY et M. POLLEUX Joseph.

La joie et la bonne humeur étant de rigueur,
nous attendons les nouveaux retraités (60 ans et plus).

ENSEMBLE OUBLIONS LA SOLITUDE.
CEUX QUI VIENNENT AU FOYER NE SONT JAMAIS SEULS
ET RESTERONT TOUJOURS **JEUNES DE CŒUR**.

La Présidente,
M^ME^ RIQUER

Harmonie Municipale

Début 1991, on relatait dans ce bulletin, le décès de M. BRANDICOURT, Président de notre Harmonie Municipale. M^me^ BRANDICOURT acceptait de prendre la relève.

Mais aujourd'hui, nous sommes encore dans la peine, M^me^ BRANDICOURT nous a quitté depuis 8 mois.

En raison de son âge, M. FILLESOYE se désiste de sa trésorerie. Mais nous sommes heureux de le compter parmi nos membres du bureau.

Depuis quelques années, la Musique a perdu plusieurs de ses éléments. Nos jeunes ont besoin d'encadrement et les moins jeunes attendent de nouvelles recrues.

Afin que l'Harmonie municipale reste présente dans la commune, nous vous présentons le nouveau bureau.

Président : M. NOEL Philippe
Vice-Président : M. COYETTE Charles
Trésorière : M^me^ FLOCTEL Françoise
Secrétaire : M^me^ NOEL Marie-Claude
Membres : Messieurs FILLESOYE C., PIERRU M., FLOCTEL E., PONCHY D., POIRET R., TOPIN S.
Mesdemoiselles LEFEVRE M., FLOCTEL F., LEGRAND N.

Nous remercions les généreux donateurs qui nous permettent de récompenser nos musiciens par un repas amical. Cette année, nous l'avons partagé au Restaurant "Le Picardie".

BONNE ANNÉE À TOUS.

LE BUREAU

Les anglais battus à leur propre jeu !

Les habitants de Longpré-les-Corps-Saints ont accueilli leurs amis britanniques d'Easty le 16 mai dernier pour célébrer le 11ème anniversaire du jumelage des deux communes.

Arrivés en car le samedi matin, les amis d'Easty ont été reçus dans les familles françaises après un accueil en l'Hôtel de Ville par M. DROUVIN Maire et J.L. FRERE Président du Comité de Jumelage. La délégation d'EASTRY était conduite par les 2 piliers du comité d'Eastry Norman MARSH et David SKINNER. Un programme de festivités avait été élaboré par le comité de jumelage en vue d'agrémenter le séjour, notamment un tournoi international de pétanque purement convivial au restaurant Picardie. L'épreuve fut remportée non sans mal par l'équipe de la "Joyeuse boule longiprate" au détriment de l'équipe anglaise. Ensuite un apéritif concert eut lieu à la salle des fêtes par l'harmonie locale sous la baguette de M. Lecoutre.

Pour clore la soirée, les danseurs faisaient montre de leur talent suivant le répertoire proposé par un orchestre de premier choix qui a su créer une ambiance appréciée de tous.

Parallèlement un concours de fléchettes électroniques sur Royal Dartes était mis sur pied par le club "Picardie fléchettes" voyant la participation de 18 équipes ; la victoire est finalement revenue à l'équipe Longiprate qui a battu son homologue d'Easty, à son propre jeu national.

La remise des coupes s'est déroulée le lendemain au bar Picardie.

Bien qu'il y eût du sport, il ressort de ces rencontres une amitié entre les deux villes jumelées qui se renforce d'année en année.

Le Comité de Jumelage remercie vivement les Longiprates pour l'accueil réservé à la délégation d'EASTRY, et les invite dès à présent à se rendre à EASTRY en Mai prochain. Le Comité adresse également ses vœux les meilleurs à l'occasion de l'année nouvelle.

Congrès des Donneurs de Sang

L'Amicale des donneurs de sang a accueilli en Avril 1992, le congrès départemental avec la participation de M^me^ Becquet, Présidente de l'Union Départementale, du Dr Girard, Directeur du Centre Départemental de transfusion sanguine.

Au cours de la Séance plénière, diverses distinctions dut été remises en particulier la médaille d'officier du Mérite du sang à M^me^ Becquet, la médaille de reconnaissance de la Fédération Nationale à J.L. FRERE, président de l'Amicale de Longpré. Ce dernier devait également remettre 2 médailles de reconnaissance à Mrs CHAMU Serge et DUMEIGE Louis, pour leur action à la cause du Don du Sang, ainsi que les insignes Or à M^elle^ KERBOUET et M. Pascal KERBOUET pour plus de 50 dons.

Cette manifestation s'est clôturée par un excellent repas et une très belle tombola. A signaler également au cours de cette journée la présence de Mrs P. HIARD, député et Pierre MARTIN, Vice Président du Conseil Général de la Somme.

LE COMITÉ.

Nos écoles maternelle et primaire

Au cours de la présente année scolaire l'équipe des enseignants est restée stable, seule la classe de perfectionnement a été pourvue d'un nouveau maître.

La vie de nos élèves s'est trouvée améliorée grâce aux efforts de la Municipalité qui a permis l'achèvement de la salle polyvalente rendue fonctionnelle depuis la rentrée de septembre ; les enfants prennent plaisir à l'occuper pour des activités physiques, de musique, des grands jeux, de décloisonnement. Le bonheur qu'éprouvent les enfants dans cette salle est certainement le meilleur remerciement pour ceux qui ont œuvré à sa construction.

Nous remercions les parents qui s'investissent pour l'école en apportant leur aide et leur participation aux différentes manifestations ; nous les encourageons à persévérer dans ce sens pour dynamiser l'école.

Nous souhaitons à nos élèves que l'école soit pour eux un lieu de culture et d'épanouissement, qu'elle les conduise sur les chemins de la réussite grâce à leurs efforts et à leur persévérance.

Départ de notre Principal du Collège M. MUGUET et de son Epouse

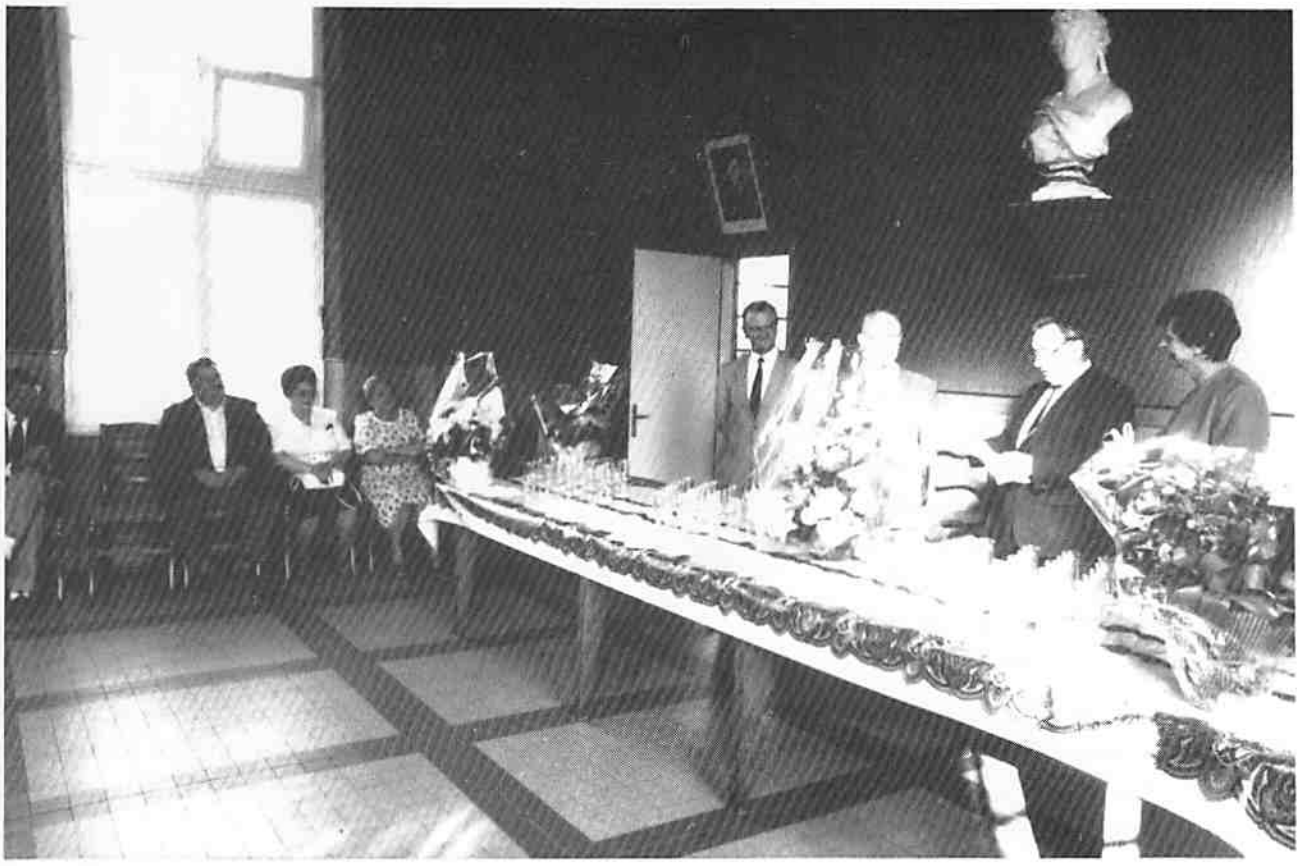

A l'occasion du départ en retraite de M. Pierre MUGUET, Principal du Collège et de son épouse une réception s'est déroulée en la salle de la Mairie en présence de M. Pierre MARTIN Vice Président du Conseil Général et Alain DROUVIN, Maire. M. MUGUET ancien élève de l'Ecole Normale a excercé sa carrière d'enseignant à LAON, TOURS/ARRAS, BARLEUX près de Péronne pour être nommé en octobre 1954 à Longpré comme directeur de l'école des garçons en remplacement de M. Philippe.

Rappelé le 1er mai 1956 dans cette drôle de Guerre d'Algérie, il est décoré du "Mérite du Combattant". De retour à Longpré en Novembre 1956, M. Muguet devient en 1958 professeur de Mathématique, au nouveau Collège de Longpré sous la Direction de M. Lassagne Paul.

En 1967, il est ensuite nommé Principal du Collège auquel il restera fidèle jusqu'en septembre 1992, date à laquelle il est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. MUGUET qui est officier des Palmes académiques, s'est donc retiré à Longpré en compagnie de son épouse qui, rappelons le, occupait au dit collège les fonctions de secrétaire du chef d'Etablissement depuis 1967.

En cette circonstance, le Conseil Municipal renouvelle à M. et Mme MUGUET ses vœux de bonne et heureuse retraite.

Le "Mot" du Principal du Collège

"L'ÉDUCATION NATIONALE, UNE VALEUR SURE"

L'Instruction Publique, s'épanouissant en Éducation Nationale existe depuis plus d'un siècle. Cette Ecole, pour tous, sans aucune exception, est un axe fondamental majeur, un garant primordial de la démocratie. En aidant l'enfant puis l'adolescent dans la Société, elle participe très largement au processus de progrès humain qu'il soit sociologique, économique, culturel, ce qui fait une civilisation. Mais toute civilisation est la synthèse vivante des actions quotidiennes même modestes de chacun et la jeunesse d'aujourd'hui fonde dès à présent ce que ce sera notre Société dans un proche avenir.

En route dans le TGV.

Encadrés sans relâche par tous les membres de la communauté éducative qu'ils soient enseignants, parents, aux actions conjuguées, les jeunes se connaissent de mieux en mieux, cultivent des motivations, en découvrent d'autres grâce aux apports psycho-pédagogiques des adultes veillant à leurs formations culturelles certes, mais aussi à leurs projets professionnels.

Toutefois, rien ne saurait exister dans la qualité sans le courage et la persévérance. S'appliquer, avoir confiance en ses professeurs sont des valeurs sûres. Chaque exercice et chaque leçon aident à devenir plus performant. Grâce aux acquisitions du savoir mais aussi des savoir-faire auxquels il est peu à peu initié par ses éducateurs, chaque élève cimente dès maintenant la réalité de demain, effort après effort, sans cesse à sa mesure, mais toujours en s'améliorant. D'où il ressort l'extrême importance de l'aide au travail personnel, des méthodes inculquées au collège, de l'entraînement à la mémorisation mais aussi à l'esprit critique, d'analyse et de synthèse.

Accomplir jour après jour de son mieux sa tâche à quel niveau que ce soit, ne rien laisser au hasard dans son travail, c'est vouloir se propulser au-delà de ce que l'on est à tout moment. Ces qualités engendrent les réflexes de mobilité, de volonté de qualification, donc d'adaptation aux mouvances du monde à la fois psychologique et socio-économique.

A notre époque de fulgurantes performances technologiques, les distances semblent se réduire en un

temps record. Les horizons élargis s'en trouvent profondément modifiés et les perspectives, enrichies de contacts humains réciproques : Aller voir au-delà du quotidien est indispensable pour comparer son propre savoir avec celui d'autrui, ce qui permet de s'imprégner réciproquement, pour l'épanouissement de tous. Amalgames, échanges, complémentarité des diversités, décloisonnements permettent de construire des projets communs et font de chaque jeune, un être en perpétuel devenir créatif.

Ne pas faire d'un échec passager un repli définitif sur soi-même, mais battre en brèche la stagnation, faire éclater les impasses psychologiques, savoir que tout évolue inlassablement, permet à l'adolescent de se situer tout simplement dans la dynamique de la vie. Ne pas choisir d'être en-deçà de ses capacités potentielles mais s'attacher à les développer au maximum, constitue une nécessité fondamentale.

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS à la qualité écologique exceptionnelle, aux paysages d'une étonnante poésie - aux nymphéas dignes de Claude MONET - de par sa situation géographique, se situe sur un axe national voire européen de communication, à quelques minutes seulement d'ABBEVILLE, d'AMIENS, pratiquement dans leurs banlieues résidentielles, sur la ligne directe pour PARIS, atouts majeurs pour la continuité des formations. Or se former davantage pour mieux s'intégrer au monde économique est une nécessité de plus en plus vitale. Les transports en commun publics sont eux aussi un facteur essentiel de l'égalité des chances. Utiliser le train qui met les facultés d'AMIENS à 45 minutes, de PARIS à 1 heure et 30 minutes en express permet d'avoir des ambitions légitimes que l'on peut mener à leurs termes.

Par ailleurs, grâce aux interventions des Pouvoirs Publics, le collège va se trouver doté de nouvelles salles spécialisées qui mettront les adolescents dans des conditions matérielles et intellectuelles de travail encore plus performantes : Centre de documentation et d'information au cœur des recherches, salle audio-visuelle, salles d'art, de travail en groupe.

Il faut savoir aussi que toute l'équipe du collège réservera toujours le meilleur accueil au Public pour tout renseignement : une simple visite peut souvent encourager à poursuivre certain projet qui au départ peut paraître difficilement réalisable.

Connaissance de soi, curiosité intellectuelle, oser réaliser son propre potentiel, mobilité, échanges, créations, qualité de l'environnement, ne sont-ce pas là des valeurs fondamentales de toute dynamique harmonieuse et positive au service du mieux-être de chacun et de tous ?

Le Principal,
MIREILLE HOLLVILLE

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à M^me^ Le Principal du Collège.

Le Tennis

Pour la saison écoulée le nombre de licenciés a subi une légère diminution, phénomène constaté dans une majorité de clubs de la Somme. Une consolation pour le Longpré T.C., le nombre de jeunes est resté identique.

Cette année, la palme est revenue aux jeunes filles. Les poussines sont championnes de la Somme, en gagnant en finale contre l'ASPTT AMIENS, l'équipe était composée de Caroline BARBIER, Emilie DELOUBRIERE et Géraldine VERVELLE.

Les minimettes Cathy POURRE, Kathleen PRUDHOMME et Stéphanie TRANCART sont également parvenues en finale départementale ne s'inclinant que lors de l'ultime rencontre contre une très forte équipe de PERONNE.

Bravo donc à nos jeunes qui ont fait honneur au club. Pour la prochaine saison, nous comptons fermement sur les garçons, benjamins et minimes et pensons qu'ils auront à cœur de se distinguer également.

Le tournoi du challenge SALIER organisé au mois d'Août a réuni plus de 40 participants. Se sont distinguées Emilie DELOUBRIERE, vainqueur dans la catégorie poussins et Kathleen PRUDHOMME qui est parvenue en finale chez les mininettes.

Composition du bureau :

Président : Michel SRODESKI
Vice-président : Jean-Pierre LHOTELLERIE
Secrétaire : Dominique LENGAGNE
Trésorier : Marcel SEVEL

Les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès de ces personnes.

Amicale des Pêcheurs - LONGPRÉ

Les eaux de l'Amicale des Pêcheurs de Longpré recèlent plus d'une belle prise.

En voici la preuve sur cette photographie ci-jointe.

M. BILLARD Robert de l'Etoile, pêchant depuis peu à Longpré, a sorti le 1 mai 1992 et celà après une belle lutte une carpe de 20 kg.

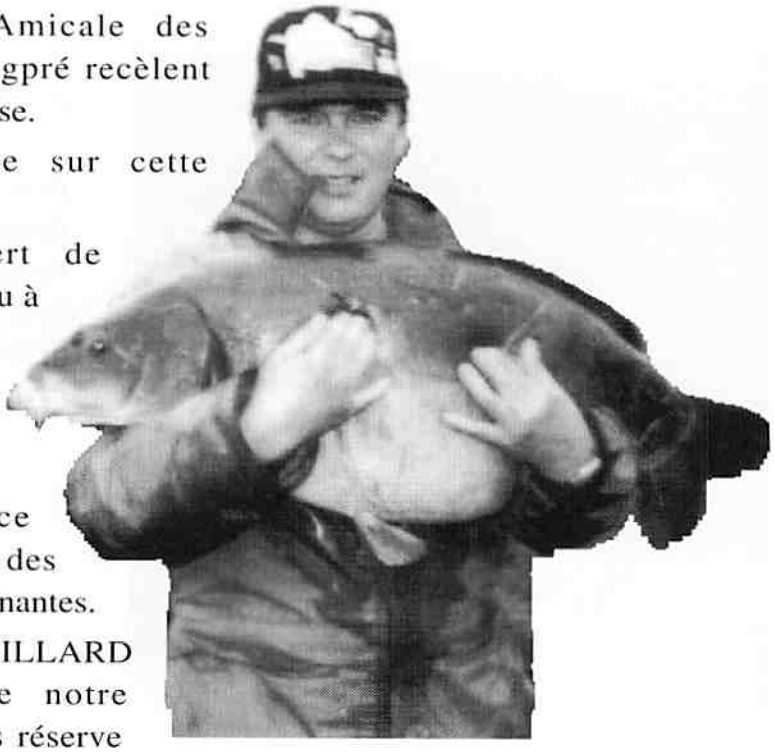

Depuis ce jour, ce monsieur a récidivé par des prises aux grosseurs avoisinantes.

Nous remercions M. BILLARD de nous montrer que notre patrimoine piscicole nous réserve plus d'une surprise car les pêcheurs de carpes sont peu nombreux.

La Chasse en Plaine

La fin du mois de septembre a marqué le retour de la saison de chasse. Comme l'année précédente, les fidèles chasseurs ont gagné le territoire, le jour de l'ouverture, en deux groupes remorqués par deux tracteurs suivant les consignes qui avaient été données.

Il semblerait que les efforts fournis depuis quelques années ont permis de constater une nette recrudescence du gibier naturel mais aussi l'apparition récente de sangliers.

Une chasse au chevreuil fut organisée le 8 novembre. Devant l'importance du nombre de chasseurs participant à la battue, il fut décidé de partager un repas. Grâce au dévouement de chacun, ce diner fut une totale réussite tant sur le plan culinaire que sur l'excellente ambiance qui régna. La présence de Monsieur le Maire honora cette petite fête. La soirée se clôtura par la diffusion d'un film d'amateur, tourné sur le terrain, qui surprit agréablement l'ensemble des convives.

Constitution du comité :

Président d'honneur :	M. le Maire
Président :	CONTART Didier
Président-Adjoint :	LEFEVRE Bernard
Secrétaire :	BOUVIER Patrick
Trésorier :	DUMORTIER Thierry
Membres :	PRUDHOMME Marcel, POIRET Christian, ROCHE André, BOYELDIEU Jean-Marie, LANGLOIS Maurice, BAILLEUL Jacques.

Les Anciens Combattants

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulé, le 28 Juin dernier, le méchouï organisé par les Anciens Combattants au profit de leurs œuvres sociales.

Autour du chef cuisinier, Michel AVRIL, l'équipe des quelques dévoués volontaires a eu le plaisir d'accueillir de nombreux amis venus témoigner leur sympathie envers notre Amicale et partager avec nous une journée ensoleillée, dans l'amitié et la bonne humeur.

Nous remercions encore les nombreux participants et donnons rendez-vous à tous nos amis le Dimanche 28 Juin 1993 pour le prochain méchouï.

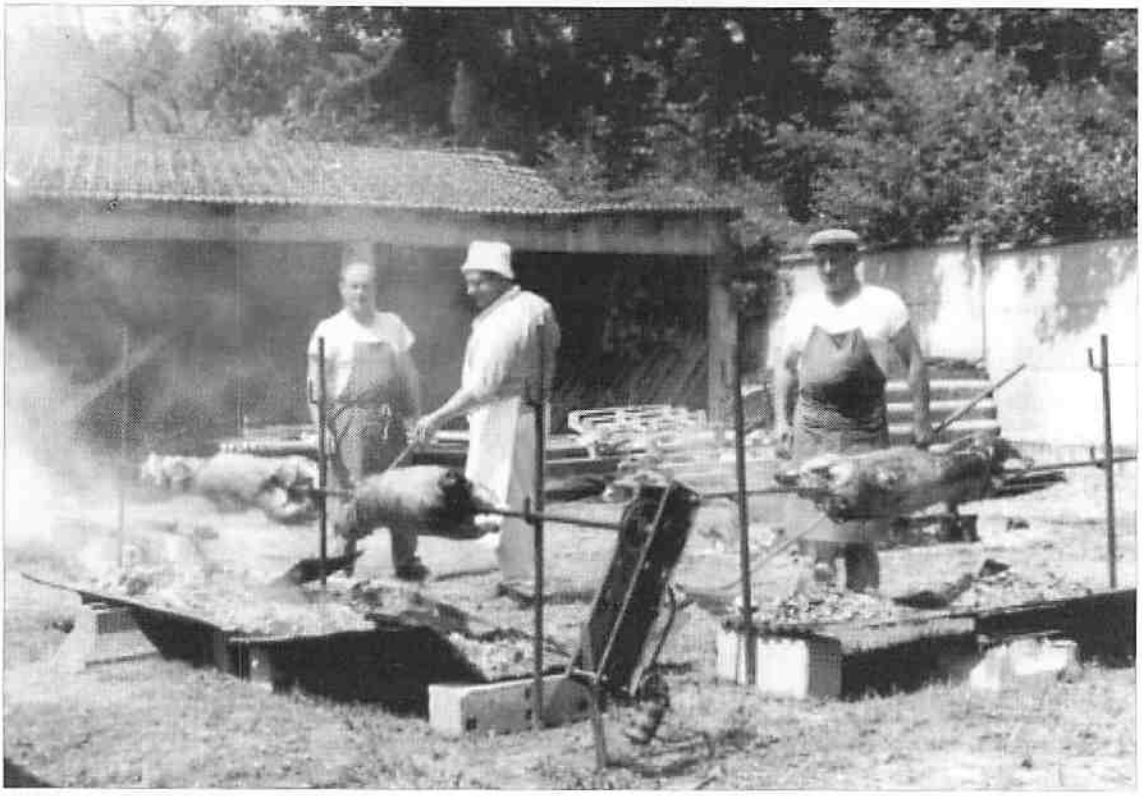

"Anciens Combattants Républicains au Méchouï du 27 Juin 1992"

Notre camarade disparu en 1992 : André RENAUD

Engagé volontaire de 1936 à 1939 au 3ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, il est à peine libéré qu'il est rappelé le 4 septembre 1939 et démobilisé le 15 Août 1940.

C'est avec une citation élogieuse que la Croix de Guerre lui a été attribuée pour sa bravoure au combat.

Ses camarades gardent de lui le souvenir d'un homme gai et chaleureux.

Jacqueline GAIGNEUX
et le Comité F.N.C.R.

A.C. Longpré

La saison 1991/1992 s'en est allée ; mais le Foot continue. L'équipe A n'a pas trop mal résisté dans ce dur Championnat Interdistricts, puisque le classement final indique : 4ème place.

Cette nouvelle saison 92/93 semble bien lancée et nous voici en tête de ce championnat. Que dire de la Coupe de France ? Un mieux puisque seulement éliminé au quatrième tour alors que les années précédentes : Un petit tour et puis s'en vont !...

Nos prétentions seront toujours au niveau de nos moyens ; mais cette année nous avons eu la chance de retrouver quelques joueurs, dont Douchin qui joua plusieurs saisons à l'A.C.L. ; sans oublier son camarade Deston qui garde nos buts. Puis aussi l'arrivée de S. Bocquet. Mention spéciale à notre joueur J.M. PINOT toujours fidèle depuis bien longtemps au Club.

En équipe B quelques anciens sont toujours là, épaulés de jeunes que nous souhaitons voir s'épanouir et viser la division supérieure.

Pour nos équipes Juniors, Minimes, que c'est toujours dur. Mais cette année nous leur assurons deux éducateurs D. Carpentier et Douchin chargés de leur entraînement et nous espérons que cela portera ses fruits.

Nos débutants et Poussins s'améliorent et cette année nous avons eu le plaisir d'en voir arriver beaucoup de nouveaux. Merci aux Parents qui les accompagnent en déplacement.

Nos remerciements iront à tous nos responsables, sans oublier leurs épouses pour leur bonne compréhension, du travail qu'il nous faut accomplir pendant toute une saison.

Que la Municipalité trouve ici toute notre gratitude pour son aide financière, ainsi que les commerçants de Longpré pour leur soutien sous diverses formes.

Tous ensemble nous pourrons participer à l'évolution de nos équipes de Foot pour le renom de Longpré.

Vive l'A.C.L.
Le Comité.

Assemblée Générale des Cheminots retraités

Réunion des retraités cheminots du 23 Octobre 1992 à Longpré-les-Corps-Saints

La section de Longpré et environs de la Fédération Générale des Retraités, tenait son assemblée générale le 23 octobre dans la salle des fêtes municipale.

Son président, Jean ROGER, a ouvert la séance en accueillant Gilbert CACHE, représentant l'UNION NORD de la FGRCF.

Après une minute de recueillement à la mémoire des disparus de l'année écoulée, il donna la parole à Gilbert CACHE qui a mis l'accent sur l'action revendicative de la Fédération et traité de nombreux points relatifs à la situation des retraités.

Les retraités regrettant la disparition, au prochain service, de nombreux trains desservant Longpré et sa région, se sont portés à l'unanimité pour le maintien des dessertes actuelles compte tenu du slogan SNCF : "Le Progrès ne vaut que s'il est partagé par tous".

Après que Jean ROGER, eut remis à Raymond WILLIATTE pour services rendus à la section, le diplôme d'honneur de la Fédération, l'assemblée générale s'est terminée par un copieux goûter suivi d'une tombola à la satisfaction de tous les participants.

Fête Mutualiste du 14 Juin 1992

La Fête Mutualiste organisée par le Club Loisirs Cheminots Nord, c'est toujours une bonne journée assurée, mais lorsque le soleil est au rendez-vous c'est une journée exceptionnelle de détente qui est offerte aux participants.

Tel fut le cas ce **dimanche 14 Juin** sur la base de loisirs "Albert CHIFFLARD" de Longpré-les-Corps-Saints.

Dès 9h, un car venant d'Hazebrouck, Lille, Douai, déversait son plein de passagers sur une base nouvellement aménagée : eau courante avec l'installation d'une pompe, installation de tables de pique-nique, de jeux pour enfants, d'un 3ème terrain de boules, qui apportent un confort réel aux utilisateurs de la base.

Heureusement, la restauration et le bar étaient déjà en activité.

Le matin, un concours de pêche *(manche de 2h)* réunissait sur les bords de l'étang 31 concurrents. Le 1er prix : 1 semaine pour 4 personnes dans un bungalow à COSNE sur LOIRE fut remporté par M. Antoine LAMBIN de Marquette. De nombreuses coupes, et lots divers d'une valeur de 800 F récompensèrent les suivants.

Pendant ce temps, les enfants étaient pris en charge par plusieurs animatrices. Tous les travaux issus de ces mini ateliers étaient récompensés par de nombreux lots, à la satisfaction des bambins et des parents.

A midi, après un dépôt de gerbe à la plaque "Albert CHIFFLARD", et la remise par M. Jean ROGER, vice-président, d'un diplôme d'honneur à MM. MASTIN ex président du Club et

Fête Mutualiste du 14 Juin 1992 à Longpré-les-Corps-Saints.

DESBUREAUX chef des travaux de la commune

Fête Mutualiste du 14 Juin 1992 à Longpré-les-Corps-Saints.

de Longpré, un apéritif concert, auquel participaient MM. DEQUEANT père et TEIRBROOD tous deux prix de conservatoire et rejoints à la trompette par M. DEQUEANT fils, notre jeune et dynamique Président du Club, fut très apprécié.

Les stands : grillages, frites, bar ont fait le plein toute la journée jusqu'à épuisement des stocks.

Après-midi, concours de pétanque : le 1er prix *(une semaine à Cosne pour 4 personnes)* a fut remporté par Messieurs Claude et Marcel OLEN de Longpré. Concours de belote avec de nombreux lots distribués.

Toute la journée, les non participants aux différents concours ainsi que les enfants, pouvaient exercer leur adresse aux différents stands : Tir aux pigeons, Jeu de massacre *(payez vous la tête de vos Administrateurs)*, Jeu de boîtes, Ballons, Château gonflable géant, vélos tout terrain, etc... de l'animation, de l'ambiance avec la participation active de la Municipalité, du Personnel communal, du Syndicat d'initiative, vente de produits régionaux *(anguilles, truites fumées, tableaux de fils, objets en pâte à sel, confection de calendriers avec photo personnelle, etc...)*.

A noter que tous ces participants ont collaboré à la distribution de coupes et lots aux gagnants des différents concours.

En résumé, une journée qui restera dans les mémoires.

Rendez-vous est pris pour 1993 soit : pour le

Pétanque - Club de Longpré-les-Corps-Saints (P.C.L.)

40 licenciés ont adhéré au Club au cours de l'année 1992.

846 joueurs ont participé aux concours fédéraux : pendant la saison une belle performance avec une participation de 212 joueurs lors de notre première rencontre.

Composition du Bureau :

Président d'honneur : M. LE MAIRE Alain DROUVIN
Présidente : M^me^ BARBIER Chantal
Vice-Président : M. FRENOY Albert
Secrétaire : M^lle^ BARBIER Hélène
Trésorier : M. DIEU Pierre
Trésorier Adjoint : M. DELATTRE Jean Michel

Pour information : les licences jeunes catégories cadets et minimes sont gratuites.
Et pour vous licencier, s'adresser simplement aux présidents du Club.

Dates de nos concours année 93
Samedi 13 Mars en doublettes
Samedi 3 Avril en doublettes
Samedi 15 Mai triplettes, challenge Francisne
Samedi 17 Juillet ouvert aux licenciés et non licenciés (doublettes)
Samedi 11 Septembre doublette

Club de Scrabble

14 septembre 1992 et pour la deuxième saison consécutive, le club de scrabble ouvre ses portes tous les lundis de 14h à 18h. Partie simple ou en duplicate au choix. En toute liberté et gratuite. Au 11, Grande Rue. Sport cérébral détente et bonne humeur.

Echos

Le Méridional

24 OCTOBRE 1992

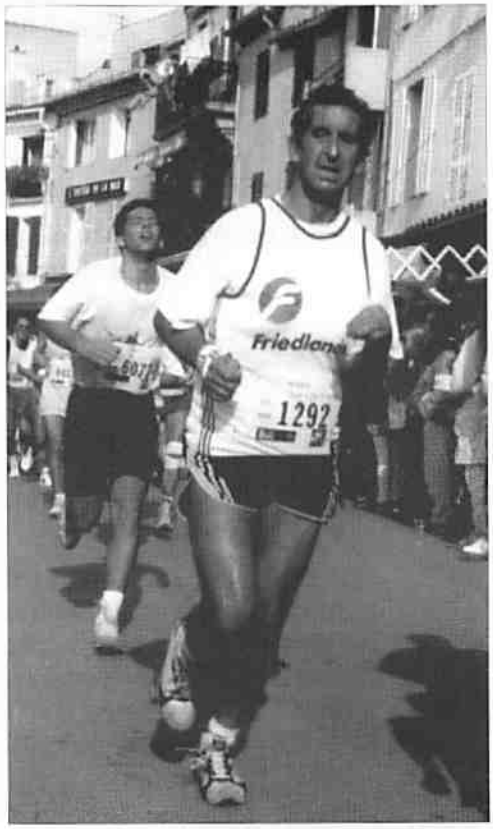

10.000 participants pour gravir le GINESTE A MARSEILLE.
Sponsorisé par FRIEDLANDER.
Notre sympathique COUREUR A PIED
WILLIAM CALLAIS se classait dans
le premier quart a l'Arrivée.

Félicitations

MARSEILLE-CASSIS : 20.000 PIEDS POUR GRAVIR LA GINESTE

Voile Passion et Passion de la Voile

Sympathique longiprate et membre du club valéricain. Marc VERVELLE avec son super arlequin "Rêve d'or" a remporté le challenge d'été 1992 bilan : 15 régates et 41 bateaux classés. Son fils, à l'échelon national et avec son club de Saint Quentin en Yvelines a participé au Tour de France à la voile. Il a remporté une très brillante deuxième place au championnat de France de "Match Racing DI" sur son voilier "Le Jeanneau on Design"

Félicitations et bon vent pour 1993.

A l'Honneur

M. Jacques BRETEL qui a reçu la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Et nos pompiers à l'occasion du Départ en retraite de Mrs Claude COYETTE et Michel OLEN au cours d'une bien agréable manifestation présidée par Mrs Alain DROUVIN Maire, et Jean DEBUREAUX chef de Corps.

Les Retraités avec M. le Maire DROUVIN A. et M. Debureaux Jean Chef de Corps

Le Corps des Sapeurs Pompiers 1re manœuvre 1992.

A la Paroisse

Notre ancien Prêtre le Père ANTOINE, nous prie de bien vouloir insérer ce qui suit en ce qui concerne :

I - La disparition prématuré de Madame BRANDICOURT :

Ce que je n'ai pu exprimer, bloqué par l'émotion, aux OBSEQUES de **Madame Marie-France Brandicourt**, le 29 avril 1992, à l'église de Longpré-les-Corps-Saints.

Nous sommes tous bouleversés par la disparition de Madame BRANDICOURT, d'autant plus que, dans son souci de ne pas créer d'embarras, elle a longtemps laissé ignorer son état. Et puis il fallait limiter les visites à l'hôpital, tant les efforts qu'elle devait faire pour parler lui étaient pénibles.

Ce mercredi, 29 avril, elle a fait pour la dernière fois le trajet qu'elle avait si souvent parcouru de son domicile à l'église, cette église qu'elle voulait toujours plus belle, à laquelle elle apportait tous ses soins.

Les décès de ses dernières années ont provoqué bien des vides dans notre assemblée du dimanche. Avec la disparition de Madame BRANDICOURT, quelques mois après celle de son mari, le Docteur, c'est un vide immense que nous ressentons douleureusement. Dans notre assemblée, mais aussi dans tous les domaines de la Paroisse et de la Commune où elle apportait son dévouement, toujours disponible, avec autant d'efficacité que de discrétion.

Je risquerais d'en oublier à vouloir énumérer tous les services auxquels elle consacrait son temps et ses forces, les mérites qui lui attiraient notre admiration, notre estime et notre reconnaissance. Il est hasardeux de vouloir faire l'éloge de quelqu'un. Mais, en ce qui concerne Madame BRANDICOURT, je ne trouve qu'une chose à lui reprocher : c'est de n'avoir pas assez pensé à elle-même. Jusqu'à ses derniers jours, elle n'avait de préoccupations que pour les autres et pour les services qui lui tenaient à cœur.

Nous aurions voulu la garder encore longtemps parmi nous, et Dieu sait que nos prières se sont faites pressantes pour cela. Mais peut-être son mari voulait-il qu'elle le rejoigne ; il aura été le plus fort. Sans doute aussi, le Seigneur a jugé que sa tâche parmi nous était accomplie. Nous croyons cependant qu'elle continuera de nous aider, d'une autre manière et plus discrètement encore. C'est pourquoi nous continuerons à prier, comme nous le faisions avec elle dans le groupe de prière dont elle avait pris le relais après le Docteur.

Seigneur, tu a pris la meilleure d'entre nous. Qu'elle soit maintenant parfaitement heureuse auprès de Toi !

Qu'elle puisse dire une fois encore, en arrivant devant Celle qu'elle a tant priée : "Je vous salue, Marie !"

II - Sur son départ de LONGPRE :

Je ne vais pas m'attarder sur les péripéties de mon départ de Longpré, qui ont entretenu des rumeurs plus ou moins fondées.

Moi-même, depuis le jour où j'ai appris ma nouvelle affectation, après le 15 août, alors que je ne l'attendais plus, jusqu'au jour, deux mois plus tard, où j'ai enfin été assuré d'avoir un successeur, je suis demeuré dans une telle incertitude que j'en arrivais à me faire des illusions, à croire que j'allais bénéficier d'une année de sursis.

Il faut savoir que, depuis quelques années, une règle a été fixée dans l'Eglise qui impose à un curé de renoncer à la charge d'une paroisse dès qu'il atteint l'âge de 75 ans.

Notre Evêque a bien voulu me proposer d'aller à Ailly-le-Haut-Clocher (encore un nom à rallonge !), non pas pour y être "curé", mais en semi-retraite, apte à rendre encore quelques services.

J'ai ainsi la consolation de ne pas trop m'éloigner d'une paroisse à laquelle je me suis attaché, après dix années de présence. Je rejoins aussi des confrères que je connais bien, les Pères Lazaristes de Saint-Riquier, qui m'accueillent volontiers dans leur équipe. Et la crainte de laisser les paroisses de Longpré sans prêtre résidant n'était heureusement pas justifiée.

Il me reste à souhaiter que mon successeur soit accueilli et aidé dans sa tâche avec la même amitié et le dévouement dont j'ai été l'heureux bénéficiaire et dont je vous suis reconnaissant.

Ainsi la Paroisse pourra poursuivre son œuvre dans une parfaite harmonie, comme je l'espère et comme je le demande à la Vierge Marie. Sa statue que j'ai ramenée d'Alsace pour Longpré, et celle de Condé que j'ai restaurée, vous rappelleront la confiance que j'ai mise en Elle pour obtenir sa protection sur la Paroisse, sur les enfants en particulier, auxquels j'exprime toute mon affection et mes regrets de les quitter.

Je vous remercie de votre amitié et de votre générosité, spécialement manifestées au soir du 28 septembre. Je remercie les Municipalités de leur parfaite collaboration, et l'Equipe d'Animation paroissiale de son dévouement aux diverses activités.
Soyez assurés que mon souvenir se prolongera dans la prière.

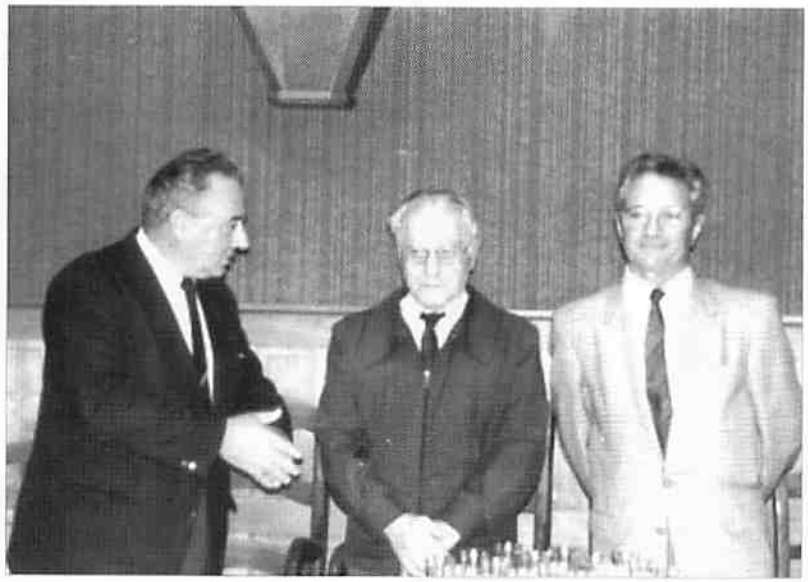

A la suite du départ du Père Antoine, nous avons eu la joie d'apprendre la nomination comme Administrateur du groupement paroissial de Longpré, du Père MAURIAUCOURT, que nous avons accueilli nombreux lors de sa première Messe à Longpré, le 6 décembre dernier.

Nous lui renouvelons nos vœux d'accueil et de fidélité.

LE CONSEIL PAROISSIAL D'ANIMATION.

Vous êtes formidables !

Ce 6ème TÉLÉTHON a été celui de l'espoir !

Le Comité Longiprate très satisfait du résultat obtenu, remercie chaleureusement tous ceux qui, par une action personnelle, un geste généreux ont bien voulu animer cette journée du 5 Décembre et en faire un véritable succès.

20 tonnes de papiers ont été ramassées par les cultivateurs et particuliers aidés des volontaires qui ont chargé les remorques.

Globalement, le collège, les associations, les écoles et les particuliers généreux ont réuni la somme de 10.040 F en chèques et espèces.

La vente des Pin's a rapporté 1250 F. Il faut ajouter à tout cela 3600 francs de la vente du papier.

Le bilan financier est le double de celui de 1991.

Nous nous donnons rendez-vous pour 1993 avec des idées nouvelles pour faire encore mieux.

Les malades ont besoin de nous, aidons-les avec enthousiasme, nous somme tous concernés !

La recherche est un combat pour vaincre toutes les maladies génétiques.

Notre action est une aide précieuse pour transformer les découvertes en victoires !

Encore merci à Tous !

O.T.S.I. - Longpré-les-Corps-Saints

Dédié au tourisme, l'O.T.S.I., auréolé de ses deux étoiles, l'est totalement et c'est un truisme de le dire.

En effet, le touriste n'est pas seulement un étranger de passage, c'est aussi un ami et un client.

Tout nous commande de lui réserver le meilleur accueil, d'assurer sa sécurité et son confort.

Au cœur même de la crise, les vacances ne sont pas une préoccupation futile, elles sont aussi un de nos meilleurs atouts. C'est donc le moment de souligner que le tourisme est aussi une industrie créatrice de richesses et d'emplois. Ainsi, notre commune a vu passer au local : 23 Anglais, 18 Belges, 15 Hollandais, 2 Australiens, 1 Espagnol, 2 Italiens et une personne de l'Alaska, soit 64 étrangers, représentant avec les autres départements, un total général de 1316 personnes. De ce fait, et sans exagération, on peut affirmer en toute modestie que les membres et l'hôtesse, Madame Marie-Thérèse BURY, ont pour motivation première la prospérité de leur village. Ils se veulent les champions de la plus noble des causes : LE SERVICE D'AUTRUI. Ils se placent sous le signe du bénévolat, un bénévolat qui exclut l'amateurisme mais fait, au contraire, alliance avec la technicité du professionnalisme. On peut donc considérer que l'O.T.S.I. de LONGPRE est une vitrine permanente de la commune, sur place comme au-delà des frontières et que ses administrateurs bénévoles sont un peu les "FANTASSINS DU TOURISME".

Cette année pour agrémenter l'accueil au sein du local, une exposition a été présentée pendant toute la saison, on pouvait y admirer les peintures de nos artistes locaux, les motos anciennes et toute la documentation s'y rapportant, aimablement prêtée par M. LECERF, les nombreuses photos de la traditionnelle procession du 8 septembre remise sur pied il y a déjà quelques années avec l'aide de M. l'Abbé ANTOINE, le Comité de Paroisse en corrélation avec l'O.T.S.I., celles également de la braderie, maintenant habituelle le premier dimanche

de juillet, le concours des V.T.T. et patins à roulettes, les sculptures qu'à bien voulu nous prêter M. PIERRU et divers objets de valeur exposés pour la satisfaction des yeux de nos nombreux visiteurs.

Les journées "porte ouverte" de la crypte ont ramené bon nombre de personnes. Au passage nous remercions l'aide bénévole et très active de Laurent BARBIER qui s'est dépensé sans compter pour aider l'aménagement de l'exposition, la confection et la distribution des affiches à l'occasion de l'opération "porte ouverte" de la crypte. En l'occurrence, la visite commentée par notre historien local, M. Jacques PACAUD, a remporté le même grand succès que les années précédentes, (400 visiteurs).

En juin, l'O.T.S.I. a participé à la fête des cheminots avec un stand représentant le tourisme. Le 5 décembre, nous avons participé à la réussite humanitaire du Téléthon en apportant notre modeste contribution.

Enfin, le 19 décembre, le Président a eu la joie de récompenser les heureux gagnants du lâcher de ballons de 1992.

Pour conclure, le Président et les Membres de l'O.T.S.I. présentent leurs vœux de bonne et heureuse année pour 1993 à tous les Longiprates et leur donnent rendez-vous comme chaque nouvelle année à l'envoi de messages de l'an neuf confiés aux bons soins d'Eole.

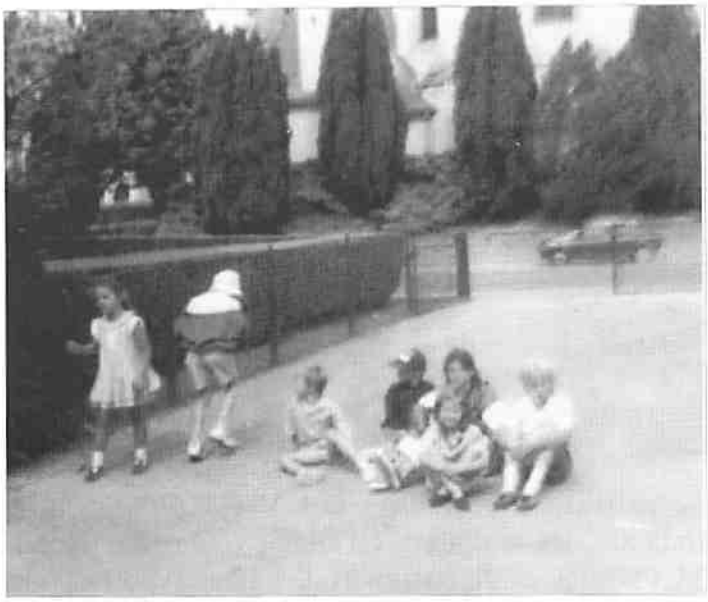

LE CENTRE AÉRÉ

Quelques petits pour une nuit au Camping municipal de Longpré-les-Corps-Saints.

Quelle bonne après-midi avec les gentils poneys de la ferme de M. et M^me^ LHEUREUX !

Les plus matinaux attendent sagement le départ.

Le grand bain, c'est pour les plus intrépides dans le parc d'attractions de BAGATELLE que les enfants du Centre ont visité pour clôturer les vacances.

Merci à tous ceux qui ont aidé nos jeunes à vivre pleinement ces journées, en particulier au district de Football pour son animation.

Pour tout renseignement complémentaire, concernant le Centre, s'adresser au siège de l'Association municipale en Mairie.

La Lettre "T" souhaite à tous du Travail pour 1993

TACT : Tous ceux qui voient ne regardent pas.
- le tact c'est le bon goût appliqué au maintien et à la conduite.
- l'esprit ne peut remplacer le tact ; le tact peut suppléer à beaucoup d'esprit.

TAILLE : Le grand Alexandre était petit de taille.
- L'abeille est petite, mais son miel est la plus douce des douceurs.
- Ne juge pas le grain de poudre à sa petitesse ; goûte-le et tu verras comme il pique.

TAIRE (se) **:** Taire ce qu'il ne faut pas dire et savoir supporter l'injustice, voilà des choses difficiles.
- Le silence est la parure de l'ignorant dans l'assemblée des sages.
- Faute de parler on meurt sans confession.

TALENT :
C'est la divinité qui donne à l'homme le talent.
- Le talent est un don que Dieu nous a fait en secret et que nous révélons sans le savoir.

TALION (peine du) **:**
Quiconque crèvera un œil aura un œil crevé.
- Celui qui rend violence pour violence ne viole que la loi et non l'homme.

TARTUFE : Celui qui observe les défenses religieuses avec un cœur léger et sans conviction ressemble à un loup qui se livrerait aux jeux.
- Le chapelet dans sa main, le diable dans la capuche.

TEMERITE : La témérité est l'exagération du courage à braver inutilement des périls.
- Dans une situation critique, la témérité tient lieu de prudence.

TEMOIN : Le témoin véridique délivre des âmes.
- Un témoin oculaire en vaut dix qui ont entendu.

TEMPERANCE :
Le tempérant est celui qui est modéré dans ses désirs.
- La température est un arbre qui a pour racines le contentement de peu, et pour fruits le calme et la paix.

TEMPS : Le temps met tout en lumière.
- Le temps est le meilleur sauveur des hommes justes.
- Le temps est le plus sage de tous les conseillers.

TENTATION : Que sait-il celui qui n'a pas été tenté ?
- Tout est tentation à qui la craint.
- Il ne faut pas mettre dans une cave un ivrogne qui a renoncé au vin.

TERRE : Parle à la terre et elle t'enseignera.
- La terre est l'épouse de Dieu ; elle nourrit les vivants et garde les morts.
- Le testament du mort est le miroir de sa vie.

TETE : Du mal de la tête les membres patissent.

THEORIE ET PRATIQUE :
Le chemin est long par les préceptes.
- C'est en forgeant que l'on devient forgeron.
- La connaissance théorique est un trésor dont la pratique est la clé.

TIMIDITE :
La modestie est une vertu, la timidité est un défaut.
- Sur le chien qui n'aboie par, le loup se jette.
- La timidité est la prison du cœur.

TON : C'est le ton qui fait la chanson.
- Le bon ton, c'est le bon goût appliqué aux discours et à la conservation.

TOT OU TARD : Mieux vaut tard que jamais.
- Vouloir tard, c'est ne pas vouloir.
- Le coq qui chante trop tôt aura le cou tordu.

TOUT : Tout est dans tout.
- Qui aime l'arbre aime les feuilles.

TRADITION : Ne déplace pas la borne antique.
- La tradition à la barbe blanche.

TRADUCTION :
Une traduction n'est que le revers d'une tapisserie.

TRAHISON :
Il est facile d'esquiver la lame, mais non l'épée cachée.
- Mieux vaut un lion féroce devant soi, qu'un chien traitre derrière.

TRAITRISE :
Les sirènes ont leurs chants les plus doux quand elles attirent sur les écueils.

TRANQUILITE : La tranquilité est le fait de la vieillesse.
- La rivière tranquille a ses rives fleuries.

TRAVAIL : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.
- Le travail est pour les hommes un trésor.
- Le travail de l'esprit est le repos du cœur.

TYRANNIE :
Rien n'est plus irritable que l'oreille d'un tyran.
- Il est temps de craindre quand un tyran veut vous embrasser.
- Tout homme est soldat contre la tyrannie.

A ch' concours ed' pèque ed' Longpré-les-Corps-Saints

A Longpré au quatorze Juillet
Edvant no maire, nos conseillers,
I s' foait por el' fête nationale
Un concours ed' pèque communal.

Chés amateux n'y manquent'é poeint,
Vu qu'os y eut bien d' l'agrémeint ;
Ed' boen cœur o s'amuse, o rit,
Et pis quèque foais o gaigne un prix.

Au matin à l' moaison commène,
Ché t' leus qui pèquent, vite y s'amènent,
O leus y donne un liméro,
Aveuc el droait d' gaigner ch' gros lot.

Après s'être mis tertous cin reing
Musique ein tête, militairemeint
A l' file, dains ch' mairais o descheind,
Au mitan d'eine grande foule ed' geins.

Caquin ayant amorché s' leigne,
El long d'ech l'eintaille o s'aleigne,
Ein atteindant ech' cœup d' fusi,
Por eqmeincher l' partie de plaisi.

Chés fèmes is y tiennent'é leu reing,
Ed première, sans lacher d'un crein :
I feut vir ed qué belle fachon,
I sait'é foaire seuter ch' bouchon !

Quand un pichon i s' saque d'el ieu,
Qui soait misère, ou qu'i soait bieu,
Ch'est n' n'est des risées, pis des cris,
Durant qu'ech' commissaire inscrit !

Au bout d' tout près d'deux heures d' horloge,
Ch' concours fini, tout l' monde déloge,
Et s'ein veut, musique ein avant,
Vir récompeinser chés gagnants.

I eut un prix por ech' pus gros,
Ed chés pichons, et pis ch' pus quiot,
I eiê eut coère ed' s'eutes grameint,
Por eq tout plein d' monde fuche conteint.

J'ai volu concourir itou,
Mais ej' n'ai rien gagné du tout...
El jour qu'os eut prind la Bastille.
J'nai même point prind eine quiote anguille !

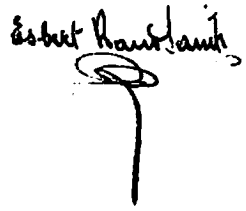

Club "Picardie Fléchettes"

Il y a juste un an qu'a été créé le Club **"Picardie Fléchettes"** dont le siège est au Bar "Picardie" à Longpré-les-Corps-Saints.

Ce sport est principalement axé sur l'adresse des joueurs. Avec un peu d'entraînement et de la concentration, il est possible d'accéder rapidement à un haut niveau.

En un an le Club compte 27 membres licenciés ; ce nombre est en progression constante.

Le Club s'est distingué dans des tournois régionnaux à Amiens, Oisemont, Domart, Tournoi départemental à Saint Pol, Coupe de France à Frévent.

Pour un Club qui n'a aucun passé, les classements dans les différents tournois ont été plus qu'honorifiques, ce qui nous encourage à continuer et pourquoi pas, viser la Coupe du Monde qui a eu lieu en 1992 à Las Vegas.

Le Club avait organisé une rencontre avec nos amis d'EASTRY, lors de leur visite du 16.05.92 et malgré les craintes que nous ressentions en début de tournoi, nos amis se sont finalement inclinés en finale, laissant la victoire au Club local.

Un tournoi régional avait été organisé au Bar "Picardie" le 25.07.92 suivi d'un grand Gala de Catch dans la Voyeul Saint Martin. Le succès fut total dans les deux disciplines.

Le vainqueur fut M. Guy LAGACHE de St Pol, un vétéran des fléchettes électroniques. Nos licenciés locaux se sont classés respectivement 4ème, 5ème, 8ème, 9ème, 11ème. Ce même jour avait été mis en exposition au Bar "Picardie" le trophée gagné par l'équipe de France à LAS VEGAS, pour la 4ème place.

Les coupes et prix furent remis aux Gagnants par le Président de la Ligue des Fléchettes Electroniques NORD-PICARDIE qui nous a fait l'honneur de sa présence ce jour là.

Avec près de 200 entrées, le gala de catch qui a suivi fut un vrai succès et la soirée s'est terminée tard dans la nuit dans une bonne ambiance et beaucoup de gaieté.

Le Club remercie la Municipalité, les bénévoles, les spectateurs de leur aide et de leur présence. Sans vous cela n'aurait pu se faire et votre chaleureuse amitié nous encourage à persévérer dans cette voie.

Le Club est régie par la Loi de 1901 et a pour but unique la rencontre des jeunes entre eux. Par des rencontres de ce type se créent des dialogues, des échanges d'idées, un esprit de compétition, dans le but de se mettre en valeur afin d'en tirer une certaine fierté.

Le Club est ouvert à tous, jeune ou moins jeune, homme ou femme, de tous niveaux intellectuels.

Alors, viens nous rejoindre... il y aura toujours quelqu'un pour t'initier et qui parle le même langage que toi.

Le Comité.

Semaine Christophe Colomb

Dans le cadre de la décentralisation culturelle du Conseil Général, la municipalité a accepté d'accueillir pendant une semaine une exposition à l'occasion du 500ème anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Au cours de cette manifestation 2 soirées ont été offertes à la population, la 1ère a accueilli une "Conteuse" Nicolette et la 2ème un groupe folklorique mexicain qui a apporté beaucoup de soleil et de chaleur avec ses ostumes traditionnels. Un véritable spectacle que le public "**Anahuac**" présent a apprécié à sa juste valeur.

Etat-Civil 1992

NAISSANCES

Amélie FLET, Romain MOREL, Sabrian BRESOUS, Emilie BOYELDIEU,
Edouard MAUPIN, Antony FREVILLE, Audrey DUCOIN, Benjamin BASSET,
Jordan THIEBAUT, Maxime LEFEVRE, Jeannelle DETREMONT,
Cécile OLEN, Thibault FAILLU, Manon BONVARLET.

MARIAGES

Olivier TESTELIN et Sabine SEGARD
Jean-Charles CHAPELET et Christine FRERE
Albert MIANNAY et Djamila MENAS
Stéphane NOEL et Anne SRODECKI
Sylvain PROST et Valérie BOXOEN
Gérard POIRET et Karine DUBREUIL
Jean-Marc MACQUET et Barbara GELLY.

DÉCÈS

Léonie CORNU,
Marcelle GODFRRIN épouse HARDY,
Marcel DEGUISNE,
Ovide DELALEUX,
Jules MARIETTE,
Eugène GAMARD,
Jean-Claude MESNIERES,
Fernand BERGER,
Marie PETIT veuve FERON,
Régis CHARPENTIER.

TRANSCRIPTIONS

Armand LACOUR, décédé à AMIENS,
Berthe CORNU veuve TERNISIEN décédée à SALOUEL,
Marie-Madeleine DUMORTIER veuve DEFREYNE, décédée à SALOUEL,
Marie FAILLU veuve DUMONT, décédée à St-VALERY-sur-SOMME,
Marie-France LAMASSE veuve BRANDICOURT, décédée à SALOUEL,
Josette SANNIER veuve DELAGRANGE décédée à FLIXECOURT,
Joseph POLLEUX décédé à AMIENS,
Madeleine HEROUARD veuve DIEU décédée à ABBEVILLE,
Cécile PREVOST épouse DEVAUCHELLE décédée à AMIENS.

Numéro Utiles

POMPIERS : **22 31 90 18**
Mairie : Sirène : Briser la vitre déclancher l'appel et surtout attendre un pompier pour indiquer le lieu du sinistre.
AIRAINES : **18**
ABBEVILLE : **18**
GENDARMERIE *(Hallencourt)* : **22 28 60 03**

SANTÉ

SAMU : **15**
Centre Anti poisons : LILLE **20 54 55 56**
PARIS **1 42 05 63 29**
Centre Hospitalier : AMIENS NORD **22 66 80 00**
Centre Hospitalier : AMIENS SUD **22 45 60 00**
Centre Hospitalier : ABBEVILLE **22 24 28 50**
Centre départemental Transfusion Sanguine : 22 44 15 15
Médecins : Dr JOURDAIN **22 51 61 54**
Dr DEVOS **22 31 90 08**
MAISON MÉDICALE FLIXECOURT ...**22 51 60 26**
Pharmacie : Mme SAVARY PATOU **22 31 90 26**
Chirurgien Dentiste : M. ECREMENT **22 31 92 58**
Kinésithérapeute : M. DEPA **22 31 87 03**
Infirmières : Mme FUZIK
47, rue de 22 RMUF à CONDE ..**22 31 80 06**
SCM Bray-Gavois - 38 gde rue à Longpré
Ambulance : LECLERCQ
2, avenue de la Gare **22 31 92 11**

SERVICES PUBLICS

Mairie : Rue du Moulin **22 31 90 18**
Permanence de M. le Maire
Jeudi de 17h30 à 18h30 et Samedi de 11h à 12h
Collège - rue des Marais : **22 31 90 67**
Ecoles Primaires : **22 31 90 18**
Perception : Hallencourt 10, rue St Louis **22 28 61 27**
Centre des Impôts à Abbeville **22 31 05 25**
Culte : Presbytère - Rue de la Libération **22 31 91 88**
Notaire : SCP Alain Denis
18, Avenue du 11 Novembre **22 31 90 01**
EDF Airaines dépannage : **22 29 42 70**
SNCF Gare **22 31 90 30**
OTSI Permanence du 15 mai au 15 septembre
11, Gde Rue **22 31 72 02**
METEO .....**22 24 29 93** ou **36 65 02 80**

Présidents des Sociétés Locales

ACL Football : M. DROUARD Bernard
AC Républicains : Mme GAIGNEUX J.
AC Prisonniers de Guerre : M. DUBUS Gilbert
Amicale des Pêcheurs : M. SAILLY J.P.
Chasse en Plaine : M. CONTART D.
Chasse "La Sauvagine" : M. SELLIER R.
Chasse "Association des Colverts" : M. MAISON B.
Harmonie Municipale : M. NOEL P.
OTSI : M. LHOTELLERIE J.P.
Amicale des Donneurs de Sang : M. FRERE J.L.
Comité de Jumelage : M. FRERE J.L.
Foyer des Aînés : Mme RIQUIER P.
Association Tourisme et Culture : Mme LEDUC M.
Institut Culturel Val de Somme : M. LECOUTRE A.
Centre AERE : M. CAUMARTIN R.
Amicale Cheminots Retraités : M. ROGER J.
Tennis Club : M. SRODESKI M.
CSA : Mme ROCHE D.
GAVAP (motos anciennes) : M. LECERF P.
Pétanque Club : Mme BARBIER C.
Club "Picardie Fléchette" : M. DUBOIS G.

VACANCES SCOLAIRES 1993

PÉRIODES	ZONE A	ZONE B	ZONE C
HIVER	DU SAMEDI 27 FÉVRIER AU LUNDI 15 MARS	DU SAMEDI 20 FÉVRIER AU LUNDI 8 MARS	DU SAMEDI 13 FÉVRIER AU LUNDI 1er MARS
PRINTEMPS	DU SAMEDI 24 AVRIL AU LUNDI 10 MAI	DU SAMEDI 17 AVRIL AU LUNDI 3 MAI	DU SAMEDI 10 AVRIL AU LUNDI 26 AVRIL
ETÉ	DU MERCREDI 7 JUILLET AU MARDI 9 SEPTEMBRE		
RENTRÉE	MARDI 9 SEPTEMBRE		
TOUSSAINT	DU SAMEDI 21 OCTOBRE AU MARDI 2 NOVEMBRE		
NOEL 93	DU MARDI 21 DÉCEMBRE AU LUNDI 3 JANVIER 94		

ZONE A : Académies de Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble
ZONE B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
ZONE C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
NOTES : A PARTIR DE LA RENTRÉE 93/94 LYON EST EN ZONE A

Calendrier des Fêtes

JANVIER

3 janvier : Lâcher de Ballons O.T.S.I.
16 janvier : Bal (A.C.L.)
18 janvier : Collecte Sang

FÉVRIER

20 février : Soirée Repas A.C.L.

MARS

7 mars : Repas des Aînés
13 mars : Pétanque en doublettes
28 mars : Fête du printemps *(attractions foraines)*

AVRIL

3 avril : Pétanque en doublettes
13 avril : Carnaval *(Ecoles primaires)*

MAI

8 mai : Commémoration Armistice 1945
Kermesse des cheveux blancs
15 mai : Pétanque tripleries
22 au 23 : Voyage à EASTRY comité Jumelage

JUIN

5 juin : Fête des Mères
13 juin : Kermesse Club Loisirs Cheminots Nord
26 juin : La Sinfonieta à la Collégiale
Musique de chambre Val de Somme
27 juin : Fête des Ecoles
27 juin : Méchouï des AC FNCR

JUILLET

4 juillet : Braderie Rederie (OTSI)
4 juillet : Tournoi de Foot (ACL)
13 et 14 juillet : Fête Nationale avec retraite aux flambeaux. Feux d'artifice.
Concours de Pêche. Bal. Jeux
17 juillet : Pétanque ouvert aux licenciés et non licenciés

AOUT

4 au 8 août : Tournoi de Tennis challenge Sallier (LTC)
8 août : Ball Trap (ACL)
29 août : Tournoi de Foot (ACL)
30 août : Collecte Sang

SEPTEMBRE

5 au 26 septembre : 3ème Tour de France des Motos anciennes avec la participation H. Sannier Journaliste France 2
Dès 9 heures, arrivée des participants place de la Mairie.
Distribution d'objets publicitaires
De 10 h à 10h15, départ
Retour, le 26 septembre vers 10 heures.

5 septembre : Fête locale *(Attractions foraines)*
8 septembre : Procession et sortie des reliques *(OTSI Comité de Paroisse)*
11 septembre : Pétanque en doublettes

OCTOBRE

9 octobre : Soirée Repas *(ACL)*

NOVEMBRE

11 novembre : Commémoration Armistice 1918
20 novembre : Soirée Pétanque Club
27 novembre : Soirée Repas *(ACL)*
21 novembre : Fête Ste Cécile

DÉCEMBRE

3 et 4 décembre : TELETHON
11 décembre : Remis du prix laché de ballons *(OTSI)*
Concours du bulletin municipal en salle de la Mairie.

Jeu Concours

REGLEMENT Ce concours est ouvert à tous les Longiprates, sauf aux élus, un seul bulletin-réponse par foyer sera déposé dans le Hall de la Mairie pour le samedi 20 Mars. Les résultats seront affichés en Mairie courant Mars. De nombreux lots comme pour le précédent concours attendent les heureux gagnants dont un 1er prix de 500F.
Bonne chance à tous et participez nombreux.

1 En 1992, la Somme est classée comme cours d'eau à truite de mer de l'estuaire jusqu'où ?

2 Qu'est ce que l'Anas Platyrhnynchus ?

3 Qui a fait un don au Bureau de Bienfaisance de Longpré le 20 Janvier 1925 ?

4 Vers l'année 1930 y avait-il à Longpré une société de Ballon au poing ?

5 Qui soignait le "carreau" à Longpré en faisant un signe de croix sur la partie malade ?

6 Comment appelait on à Longpré une tranche de pain sur laquelle on mettait un sucre ou une figue ?

7 Effectuant des recherches sur le parler picard, René Debrie, cite, en 1967, le témoignage d'un ancien cultivateur de Longpré, né en 1903. Quel est son nom ?

8 A la fin du programme du Concert du Dimanche 14 Décembre 1930, organisé par le Réveil Musical à Longpré, les dames étaient invitées à venir sans quoi ?

9 Le 1er décembre 1893 un incendie important s'est déclaré à Longpré. Chez qui ?

10 Quel est le sobriquet qui caractérisait les habitants de Longpré dans les blasons picards ?

Questions subsidiaires

1 A Longpré-les-Corps-Saints, le 21 et le 22 décembre 1929, dans une comédie en 1 acte de Louis Barbay, "Le Bacho d'Yvette" qui jouait le rôle de Maurice, 24 ans, le cousin ?

2 Nombre de réponses exactes.

RÉSULTATS CONCOURS 1992

1 18 mai au 6 octobre
2 de 17h à 9h
3 396 - 453 grs
4 chemin menant aux Marais
5 Capitaine
6 28 kms
7 Maryse 1951
8 Daniel SAILLY
9 Citation à l'ordre du Corps d'Armée 11 novembre 1948
10 18

IMPRIMERIE PICARDE - SALEUX - 22 46 33 20